



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-48954>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-48954

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : VILLE DE MARSEILLE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21130055300016

Ville : Marseille

Code postal : 13233

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

Identifiant interne de la consultation : 25_0800

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Marseille

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Lettre de candidature (pouvant prendre la forme du DC1 dûment Voir 5.1remplie). La case F1 du DC1 doit être cochée car elle remplace la déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux Articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique. Soit le DUME, à la place des DC1 et DC2
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (article F1 du DC2). Soit le DUME, à la place des DC1 et DC2 Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir : - une copie certifiée du récépissé de

dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise),
- le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières).
Chiffre d'affaire annuel au moins égal à 285 keuro(s) pour un lot et à 570 keuro(s) pour deux lots.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
Qualibat 5213 : Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m²
Qualibat 5231 : Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²
Toutefois, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés. L'entreprise nouvellement créée pourra apporter la preuve de ses références professionnelles en produisant tous documents qu'elle estime nécessaire et notamment, les références professionnelles

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 02/06/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Pouvoir adjudicateur : Ville de Marseille

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Modernisation des chaufferies dans les écoles de la Ville de Marseille

Code CPV principal - Descripteur principal : 45331000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Modernisation des chaufferies dans les écoles de la Ville de Marseille 7 lots

Lieu principal d'exécution du marché : Ville de Marseille

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Critère n°1 : Prix Note / 20 40 % Critère n°2 : Valeur technique de l'offre Note / 20 60 %
__Chiffre d'affaire annuel au moins égal à 285 keuro(s) pour un lot et à 570 keuro(s) pour deux lots. Capacité technique minimum : - Qualibat 5213 : Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² -Qualibat 5231 : Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² __Toutefois, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés. Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des renseignements et documents demandés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières. La durée de validité des offres est de 3 mois

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/04/2025